



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 105751

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la question des musées nationaux. La Cour des comptes vient de publier un rapport thématique consacré à la gestion des musées nationaux au cours des dix dernières années. Pendant cette période, les musées nationaux ont profondément été réorganisés. Le résultat n'est cependant pas à la hauteur des espérances. En effet, si chaque musée, isolément, peut se prévaloir de certains succès, force est de constater que la politique nationale en faveur des musées est devenue plus coûteuse, plus concentrée sur la région capitale et qu'elle n'a pas fait sensiblement progresser la démocratisation de l'accès aux musées. Pour l'avenir, la Cour des comptes formule 23 recommandations opérationnelles. Concernant le mécénat, elle propose que l'État précise davantage les conditions de son usage par les musées et que soit mis en place un dispositif d'agrément pour les opérations au-delà d'un million d'euros. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105751

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3813

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)